

**Définition du métier type**

L'infirmier assure des soins préventifs et curatifs auprès de l'ensemble des élèves, des étudiants et des personnels. Il contribue à l'éducation sanitaire, à la promotion de la santé, effectue les soins courants ou sur prescriptions médicales et assure des actions de prophylaxie dans le cadre de son rôle propre.

**Activités essentielles**

- accueille les élèves et les personnels pour tout motif ayant une incidence sur la santé.
- participe aux bilans de santé obligatoires et identifie les besoins .
- pratique les examens, actes infirmiers et contrôles de santé de sa compétence.
- dispense les soins courants et administre les traitements prescrits par le médecin
- contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- propose, organise, participe ou collabore à des actions de prévention et d'éducation à la santé, de dépistage et d'enquêtes épidémiologiques .
- anime et coordonne les actions en matière d'hygiène et de sécurité.
- assure le suivi des dossiers médicaux des élèves.

**Compétences techniques et savoir-faire (être capable)**

- repérer et signaler au médecin un problème de santé ou une situation à risque.
- travailler en équipe avec tous les membres de la communauté éducative et les personnels de santé et sociaux d'autres administrations .
- animer des réunions et impulser des actions prioritaires.
- assurer l'information et les liaisons nécessaires avec les élèves, les étudiants et leurs familles, les personnels ainsi qu'avec les institutions ou partenaires concernés.

**Connaissances associées**

- connaissance en matière de santé publique, hygiène et sécurité sciences de la vie, ergonomie.
- connaissance des milieux et secteurs d'intervention et de leur environnement.
- connaissance de la communauté éducative, des divers partenaires institutionnels et relais compétents en matière de santé.

**Domaines d'application**

élèves  
étudiants  
personnels

**Connaissances spécifiques associées**

Maladie et troubles de l'enfance et de l'adolescence.  
Milieu scolaire et son environnement .  
Milieu universitaire et son environnement  
Environnement et statut des personnels éducation nationale.

**Lieu d'exercice**

- rectorat.
- inspection d'académie.
- établissement de l'enseignement scolaire .
- établissement de l'enseignement supérieur.

**Conditions de travail  
ou spécificités liées au métier**

- profession réglementée : diplôme d'infirmier.
- secret professionnel.
- possibilité de travail en secteur.
- possibilité de travail en internat .